

BULLETIN MENSUEL

DE L' A. D. I. R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - INV. 34-14

VERCORS

Certains esprits ont pu être troublés par l'idée que la campagne du Vercors aurait été un échec cuisant et un massacre inutile.

Mais pour la plupart des Français et même pour beaucoup d'étrangers, les Suisses en particulier, qui se sont penchés avec respect sur tant de souffrances librement consenties, le mot « Vercors » constitue l'une des plus belles pages de la Résistance française.

On a reproché au commandement sa décision de faire du Vercors un bastion, c'est-à-dire d'y avoir organisé un système défensif voué par avance à un échec certain. La résistance armée devait être une guérilla continue, selon le système qui avait si bien réussi aux Espagnols sous Napoléon : attaquer partout les lignes de communications, les transports, les ravitaillements de l'ennemi par des actions très rapides et très courtes; apparaître et disparaître; éviter les concentrations massives; agir en souplesse. Ce procédé, employé par de nombreux maquis sur tout le territoire français, s'est révélé extrêmement efficace.

Si, au dernier moment, nous eûmes la pénible impression d'être abandonnés, c'est qu'à cette époque tous les efforts des armées interalliées étaient concentrés ailleurs et que notre rôle s'était mué en mission de sacrifice. De telles missions ont toujours été nécessaires et le seront toujours. Elles exigent une dose d'héroïsme peu commune, et c'est pourquoi elles seront toujours considérées comme un honneur que revendiquent les plus ardents. Ceux qui étaient venus dans le Vercors n'ignoraient pas le renoncement, l'esprit généreux, le courage que leur geste comportait. Personne ne les y avait obligés. Ils avaient fait volontairement le don d'eux-mêmes à la Patrie.

Le Vercors, avec ses quatre mille combattants, avec ses sept cents martyrs, avec ses mille maisons brûlées, avec toute sa souffrance accumulée et généreusement acceptée, doit demeurer dans l'histoire de notre pays comme l'un des plus beaux symboles de la volonté de résistance française.

COLONEL TANANT

Le Colonel TANANT nous parle du VERCORS

par Denise GASTINEL

Lundi 19 janvier, 9 heures du soir. — L'ambiance chaude et fraternelle de l'A.D.I.R. Devant un auditoire nombreux, un jeune officier, le colonel Tanant, va nous parler du Vercors.

Pourquoi le Vercors ? direz-vous. Il y a eu bien d'autres maquis, bien d'autres foyers où flambait l'héroïsme, bien d'autres groupes décimés, et plus nombreux parfois... Sans doute. Mais « Vercors » a pour nous une valeur de symbole : sa durée, son action, son organisation militaire, sa situation géographique, son âme même, en ont fait un « haut-lieu de France », de ces lieux où, comme le dit Barrès, « souffle l'esprit ».

Le colonel Tanant parle très simplement, sans rechercher l'effet oratoire et pathétique; on le sent soucieux de vérité, de précision, et son exposé, conscient et objectif, veut nous renseigner plus que nous émouvoir. Ce sont les faits eux-mêmes, dans leur simplicité, qui laissent leur empreinte.

Après avoir rendu hommage à nos camarades disparus, le colonel Tanant met en valeur l'unité de notre action. Il nous montre cette admirable mosaïque de l'héroïsme, faite des multiples combats de chacun, morceaux de toutes formes et de toutes couleurs, tenus ensemble par l'esprit de résistance et l'amour de la France libre. La même action, la même souffrance ont consacré l'unité d'un combat, en armes ou sans armes, qui était le combat de la Vraie France.

Dès 1940, le Vercors entre dans l'histoire, par sa géographie même : massif montagneux, parois abruptes, défilés, aspects de forteresse... Lieu de choix pour ceux qui veulent poursuivre la lutte. Un noyau solide d'anciens militaires avait été constitué; les effectifs n'étaient pas bien nombreux mais les ramifications s'étendaient. A l'occupation italienne succéda celle des Allemands qui augmenta singulièrement les risques que courraient les Résistants de ce maquis. Leur chef, le commandant de Seguin-Reyniès, allant de tous côtés, tissait les fils qui reliaient les différents groupes de maquisards. Par ailleurs, la population civile sympathisait de toutes ses forces avec le mouvement de résistance et facilitait le ravitaillement. De son côté, un groupe de Francs-Tireurs avait constitué, dès la fin de 1940, un noyau de volontaires qui avaient créé sur

le plateau, des asiles et des refuges, qui seront particulièrement utiles, après 1942, aux insoumis et aux réfractaires du S.T.O.

Le Vercors s'organise. Ravitaillement, transports, liaisons. Mais est-ce suffisant ? S'agit-il seulement d'abriter les réfractaires ou de lutter contre le nazisme ? Le Vercors a choisi : on arme le maquis, on l'encadre, on forme les civils et les débutants... C'est l'heure de l'effort sous la direction de grands chefs : Mathieu, Bayle, Grégoire, Clément, Pouchier, Ravalec et tant d'autres.

Le général Delestraint (Vidal) approuve l'héroïque plan de combat du Vercors, que sa situation semble rendre inexpugnable. Plus tard, après l'arrestation du général, un parachutage important dote le Vercors d'un armement moderne et le confirme dans l'idée qu'Alger ratifie son combat.

Le temps de formation se poursuit. Le colonel Tanant écrit alors : « Une amitié et un idéal de sacrifice absolu dominent les passions partisanes; catholiques et communistes, étudiants, ouvriers et paysans, Juifs fuyant la persécution, tous apprennent à se connaître et acceptent généreusement de se fondre dans le même creuset et sous le même commandement. L'épreuve commune les lie les uns aux autres. »

Nous retrouvons ici cette magnifique grâce, la seule qui puisse contrebalancer l'incroyable fatalité de la guerre : la grâce de l'union vraie que nous avons toutes connue dans la Résistance, quelle que fut notre place.

Mais revenons en Dauphiné : dès novembre 1943, la région du Vercors s'agit : déraillements, coups de main, reconnaissances, les opérations du maquis se multiplient. Les représailles sont sévères : arrestations, fusillades... Et nous voici en 1944. Le 22 janvier, attaque des Goulets, opération où une fois encore le courage triompha de la notion de prudence et du nombre des ennemis. Epoque de guérillas, des grands noms, plus ou moins connus, de ceux qui ont survécu, seuls avec leurs souvenirs, ou de ceux qui sont morts en silence : capitaine Ferrier, capitaine Dupont, capitaine Thivoli, colonel Bayard, sous-lieutenant Roure et tant d'autres...

(Suite page 2).

44P4616

Chronique des Livres

Notre camarade Cécile Huk vient de publier, aux éditions du Scorpion, un très beau livre, où elle nous fait part de ses expériences au camp. Le mérite essentiel de : « Et le ciel resta bleu » — son titre nous le dit, déjà — est de nous faire partager l'espérance et la foi de son auteur : espérance qui, malgré toutes les souffrances, est fermement enracinée — foi qui permet de trouver, en chaque compagne, une raison d'aimer.

Nous sommes persuadées que, toutes, vous appréciez ce témoignage. Nos camarades qui ont travaillé à Limmer, à l'usine « la Continental », y retrouveront des souvenirs personnels.

G. FERRIERES

Le Colonel TANANT nous parle du VERCORS

(Suite et fin de la page 1).

Puis ce fut le drame de Malleville, du massacre de six des nôtres, les représailles sur les civils et l'incendie de fermes qui éclaira si magnifiquement le parachutage d'armes de la nuit suivante qu'on n'en vit jamais d'aussi réussi !

Au moment du débarquement s'affirme l'importance du Vercors dans la lutte régionale. Il s'agit d'augmenter les effectifs jusqu'alors limités par les moyens financiers et les possibilités de ravitaillement. Le colonel Bayard confie ce soin au commandant Hervieux (Huet), officier de cavalerie. De 500 hommes, les effectifs passent à 3.000, puis 5.000 hommes, dans ce Vercors qui sera la forteresse-verrou sur laquelle compteront nos troupes débarquées sur la côte méditerranéenne.

Les événements se précipitent : combats de Saint-Nizier (13-15 juin 1944), parachutages d'armes, liaisons régulières toutes les trois heures avec Alger, aménagement de terrains d'aviation, attaque des Allemands le 20 juillet, repli dans les forêts, manque d'eau et de nourriture, représailles, fusillades, heures de fièvre et de lutte suprême... et à la fin d'août, libération ! « La grande épope dououreuse est terminée. » Oui, elle est terminée... mais que de croix à côté des noms sous les photographies des héros du Vercors ! (Telles que vous pourrez les voir dans le beau livre du colonel Tanant : « Vercors » chez Arthaud.)

Le colonel Tanant termine sa causerie par un vibrant hommage à toutes les femmes qui ont joué un rôle dans ces combats du Vercors : G. Blum, Rosette Jahan et tant de jeunes infirmières ou agents de liaison, fusillées ou déportées. Et il conclut en dégageant la valeur de symbole de ce coin de montagne, où s'organisa méthodiquement une résistance si tenace.

Comme le colonel Tanant prononçait ce mot de « symbole », mes yeux tombèrent sur les mains d'une de mes voisines : pauvres mains abîmées, torturées, atrophiques, où je vis un autre symbole qui complétait cette conclusion : ces mains avaient brisé nos chaînes, mais elles avaient forgé les liens de notre amitié.

DENISE GASTINEL

La conférence du colonel Tanant est un utile prélude au circuit dans le Vercors qui aura lieu cet été, organisé par l'A.D.I.R.

Notre Enquête sur la Vieillesse

Notre enquête sur « La Vieillesse » suscite des réactions et c'est heureux, car ainsi, nous avons pu déceler chez beaucoup de nos camarades, une inquiétude latente devant ce grand point d'interrogation qui, à un moment de leur vie, peut être posé. Il s'agit alors pour l'A.D.I.R. de tenter d'y donner des solutions satisfaisantes.

Des suggestions nous sont présentées. A vrai dire, elles sont variées et si actuellement on tente de « faire le point », on peut dire que la balance penche en faveur de réalisations d'un type communautaire réservé strictement aux anciennes déportées. Ceci ne veut pas dire que, lorsque le moment sera venu de tirer les conclusions de cette enquête, ce sera cette formule qui sera retenue comme étant celle répondant le mieux aux besoins et aux désirs de nos adhérentes.

Il ne faut pas oublier, en effet, que, actuellement, dans notre pays des réalisations voient le jour, des projets s'élaborent, qui ont pour but de donner aux personnes âgées la possibilité de terminer leur vie dignement et en toute quiétude.

Avant d'aborder l'étude des réalisations françaises en faveur des personnes âgées, nous vous mènerons aujourd'hui, non pas en Suède, ainsi que nous l'avions précédemment annoncé, mais plutôt en Hollande, où le Ministre des Affaires Sociales a établi une politique sociale en faveur des personnes âgées, résumée dans cette phrase : « La conception moderne de « l'Aide aux Personnes âgées est qu'elles « puissent participer personnellement à « la vie normale aussi longtemps que « possible. Leur désir d'être indépendantes doit être respecté. »

La municipalité de La Haye a édifié et gère, dans le faubourg de Moerwijk, une résidence qui répond en tous points à cette définition.

La résidence de Moerwijk se compose de 7 bâtiments et peut recevoir 298 personnes :

— 1 bâtiment de 3 étages est divisé en 30 studios de 11 mètres carrés chacun par personnes seules;

— 3 bâtiments de 2 et 3 étages comprennent 66 appartements de 2 pièces (2 chambres dont l'une avec balcon et 1 petite cuisine). Ces bâtiments sont réservés aux ménages qui y vivent de façon complètement indépendante.

— 1 bâtiment de 3 étages peut recevoir 30 couples âgés, moins valides que les précédents, dans 30 chambres de 25 mètres carrés, chacune avec balcon.

A chaque étage les pensionnaires disposent de salles de bains et d'une salle à manger commune.

Le dernier étage de ce bâtiment est réservé aux malades :

6 boxes pouvant recevoir 22 hommes;

6 boxes pouvant recevoir 24 femmes;

3 chambres individuelles servant d'isolation.

— Le sixième bâtiment est réservé aux distractions : grande salle de réunions de 250 places, pouvant servir de salle de théâtre ou de cinéma, salon de coiffure, petits magasins, etc.

— Enfin le septième bâtiment est réservé au personnel.

La résidence est entourée d'un grand parc, les visiteurs des pensionnaires peuvent demeurer quelques jours : 5 chambres d'hôtes leur sont réservées dans l'un des bâtiments.

Ainsi que l'on peut le constater, la résidence de Moerwijk peut recevoir 4 catégories de personnes :

1^o Les vieillards valides qui se maintiennent dans une indépendance absolue;

2^o Les vieux couples moins valides qui peuvent cependant s'occuper d'eux-mêmes ; ils peuvent s'ils le désirent faire venir leurs repas de la cuisine principale ;

3^o Les pensionnaires ayant besoin de surveillance, d'aide ou de soins ;

4^o Les malades chroniques, alités ou admis à l'infirmerie.

Elle répond ainsi à un triple but :

1^o Satisfaire les besoins des pensionnaires selon leur état de santé ;

2^o Respecter leur liberté ;

3^o Assurer leur sécurité. (En effet, dans chaque chambre et dans chaque appartement, une sonnette d'appel correspond avec l'infirmerie, permettant un secours immédiat, nuit et jour.)

Les locataires des appartements qui font eux-mêmes leur cuisine, peuvent lorsque cela est nécessaire ou lorsqu'ils le désirent, recevoir des repas préparés par la cuisine centrale.

Les visites sont reçues librement par les pensionnaires et les visiteurs ont la possibilité de loger dans des chambres d'hôtes, pour des prix modiques, pendant quelques jours.

Les distractions sont assurées de façons diverses (spectacles, sorties, invitations, activités variées, etc.).

Enfin, le maximum de liberté est laissé à chacun.

L'admission est déterminée par des raisons d'ordre médical ou social. Par exemple : ne plus être capable de tenir soi-même sa maison, ou encore ne pas pouvoir cohabiter avec un jeune ménage par suite de l'accroissement de la famille, ou pour toute autre cause.

Cette réalisation nous a paru susceptible de retenir l'attention de nos adhérentes, du fait de la variété des solutions qu'elle renferme et de l'esprit qui l'anime.

ANNE-MARIE BOUMIER



IN MEMORIAM

Christine IWANSKA

EST MORTE LE 20 NOVEMBRE

A VARSOVIE

Christine, étudiante de l'Ecole Polytechnique de Varsovie, participe à l'organisation de l'Armée Secrète Polonaise dès l'invasion de la Pologne en 1939. Arrêtée en mars 1941 à Lublin, à l'âge de 22 ans, elle a été déportée à Ravensbrück où, le 15 août 1942, elle fut emmenée de force au Revier pour y subir une des criminelles pseudo-expériences du SS Professeur Gebhardt. Après de longues et cruelles souffrances, elle survécut à l'opération et sa jambe, ouverte jusqu'à l'os, finit par se cicatriser. En février 1945, elle devait être exécutée avec le reste des « Lapins » survivantes. Mais dès que l'ordre de mort fut connu — c'est-à-dire la veille de l'exécution — la grande solidarité de camp se mit au travail toute la nuit et, le lendemain à l'appel, les SS n'ont pas pu retrouver les 66 jeunes filles aux jambes martyrisées.

Christine échappa, comme ses compagnes « d'opérations » à l'exécution et, dès son retour en Pologne, fin 1945, elle se remit à ses études d'ingénieur. Malheureusement, le concours de sortie de l'Ecole Polytechnique comportait un examen médical très sévère. Le Jury fut intraitable, elle fut éliminée du métier qu'elle avait choisi. Elle avait alors 28 ans. Sans une plainte, toujours cachée derrière le sourire subtil et énigmatique qui la caractérisait déjà à Ravensbrück, elle entreprit sa médecine, de la 1^{re} à la 6^e année. Elle exerça la médecine pendant cinq ans dans les conditions précaires de la vie varsovienne contemporaine.

En octobre dernier, fatiguée par un été surmenant où elle fit de nombreux remplacements, elle dut s'altérer. Christine eut alors la grande joie de rencontrer le groupe des médecins américains venus à Varsovie pour offrir aux « Lapins » un séjour aux Etats-Unis. Elle vit enfin une vie nouvelle s'ouvrir devant elle, mais en quelques semaines, le 20 novembre 1958, à l'âge de 39 ans, elle est morte à Varsovie dans l'hôpital même où elle avait travaillé comme médecin, entourée par ses confrères, ses malades et ses amis.

Christine n'était pas une personnalité conventionnelle, mais en l'approchant, on apprenait à goûter ses réactions imprévues, son ironique lucidité derrière laquelle se cachait farouchement une sensibilité trahie. En 1957, elle obtint enfin son visa pour venir voir sa sœur en France. A l'une de nos amies qui lui disait croire à l'efficacité d'une lutte pour plus de justice, plus de fraternité et de paix, elle rétorqua, de sa voix douce, que « pus de loin, les idéalistes français lui semblaient comiques ».

Christine restera dans notre souvenir telle que l'a décrite une des « Lapins » de Varsovie, dans une lettre envoyée quelques jours avant sa mort :

« Christine qui adore « se jouer », qui adore ironiser, qui adore critiquer tout le monde — est en fait très attachée à toutes ses amies, à leurs maris, à leurs

enfants. Je t'avoue que nous serions infiniment tristes si Christine commençait à être vraiment polie et courtoise, car nous aurions l'impression que ses sentiments envers nous auraient diminué. Nous adorons tous son esprit caustique au subtil venin et son humour extraordinaire. Cette Christine était pour nous l'hôte la plus chère, toujours attendue avec impatience. J'ai été si heureuse dernièrement quand Christine dans son lit d'hôpital m'a traitée de « femme bornée, de pharmacienne à courte vue, mère de deux enfants idiots et épouse d'un mari stupide ». Je n'ai qu'une peur, celle du moment où Christine restera couchée, insensible à tout... Christine n'est pas pour nous quelqu'un, c'est quelque chose qui est en nous, c'est quelque chose qui nous fait tellement de mal en ce moment, quelque chose dont nous souffrons tous très douloureusement et très profondément. Elle nous donne maintenant, depuis que nous avons appris la vérité sur sa cruelle maladie, une impression de grand deuil, deuil que nous sommes obligés de cacher. Christine ne s'est jamais permis de témoigner de la pitié ou de l'intérêt à quelqu'un. Elle était capable, sans faire de bruit, d'aider ses amis, de leur trouver du travail, des médicaments, de l'argent, etc., mais jamais elle n'avouait cela.

Si je t'écris ainsi, c'est pour que tu saches nos sentiments envers elle, et que malgré son apparence ironique et cynique, Christine reste pour nous « notre Christine », que personne n'a le droit de critiquer mais seulement le devoir d'aimer... »

Simone FROUIN - AUBURTIN

N.N. RAVENSBURCK-MAUTHAUSEN

Décembre 1941, la Santé, 2^e division :

Petit visage crispé, tendu à l'extrême, presque enfantin dans sa détresse. Des yeux verts splendides, meurtris par les larmes. Vêtue d'une grande cape d'infirmière de la Croix-Rouge dont elle arborait fièrement l'insigne, je la revois encore telle qu'elle m'apparut dans le couloir de la 2^e division, ce 8 décembre 1941.

Présentations dans un murmure : « Auburtin, Nancéienne », « Monnier, de Reims ». Un serrement de main furtif, un sourire échangé, un mot « courage ». Nous avons réintégré nos cellules en pensant que nous n'étions plus seules.

Déportées le 19 décembre 1941 nous occupions le même wagon, sans pouvoir nous parler, chaque femme isolée dans un compartiment sous bonne garde. Simone est descendue avec un groupe d'hommes à Wiesbaden, moi à Francfort.

Nous nous sommes retrouvées à la prison de Coblenz au début de juillet 1942 après avoir subi huit mois de réclusion totale. Elle s'est jetée dans mes bras

comme elle l'aurait fait pour une grande sœur. Nous avons eu alors le temps de faire plus ample connaissance. Dix-huit mois de vie en cellule, dans diverses prisons ne laissent dans l'ombre ni qualités ni défauts !

Simone était la compagne idéale. Calme, soucieuse du bien-être des autres, indulgente, compatissante; elle savait trouver le mot qui apaise, ramener à de justes proportions les heurts inévitables que déchainait la cohabitation forcée entre filles de caractères et de milieux différents. Infirmière de métier, elle était précieuse par les conseils qu'elle donnait, les encouragements et les soins qu'elle prodiguait, avec les moyens du bord, à ses compagnes souffrantes.

Octobre 1942 : Nous sommes séparées. Simone attend un jugement dans la petite prison de Prüm (Eiffel), tandis que je suis envoyée en Silesie.

Octobre 1944 : Nous nous retrouvons au camp de Ravensbrück. Simone se traîne, malade, au chevet de camarades plus malades encore, et tente de regrouper toutes celles qui se sont connues en prison. Travail difficile dans cette tour de Babel où sont dispersées des milliers de femmes. Elle a pu se procurer un crayon, quelques feuilles de papier et elle « croque » d'une main sûre des scènes de camp.

Mars 1945 : Une fois de plus nous sommes séparées. Simone quitte le camp avec le convoi N.N. pour Mathausen, où elle terminera une captivité de quatre années, dans des conditions les plus inhumaines.

Mai 1945 : Sa famille réunie sur le quai de la gare de Nancy, guette le retour de celle qu'on n'osait plus croire vivante, de la jeune fille disparue sans laisser de traces depuis son arrestation par la gestapo en 1941. Simone a passé devant eux, affrontant leurs regards sans rien dire, par jeu : personne ne l'a reconnue !

Le temps a passé, elle a semblé reprendre un rythme de vie normal. Un grand bonheur l'a transfigurée, son mariage, la naissance de sa fille et celle de son petit garçon. Puis le malheur a fondu sur ce foyer heureux. Grave opération en août 1957, à la suite de laquelle elle m'écrivait :

« J'ai été tout près de laisser les miens, mes trois chéris, seuls sur la terre. Dieu merci ces heures s'éloignent et je suis si heureuse de revivre. » Une trêve de quelques mois et ce furent de nouveau les tortures physiques s'attaquant à un corps prématûrement usé, sans défense; celles aussi plus grandes, d'un esprit resté lucide jusqu'à la dernière minute.

Simone a quitté les siens avec la sérénité d'une foi inébranlable dans un avenir meilleur. En pensant à elle, je ne puis que répéter cette phrase aux résonances pathétiques, si souvent chantée en captivité, mains unies et coeurs déchirés, à chaque séparation d'avec une des nôtres :

« Ce n'est qu'un au-revoir ».

A.M., 47.934

(Ravensbrück).

Voici Marie-Louise Hennin.

Elle naquit le 9 décembre 1898 à Marche-en-Famenne.

Dès son jeune âge, elle se montre intrépide, elle accompagnait les garçons dans leurs expéditions forestières et en revenait souvent, au grand désespoir de sa mère, les nattes défaillantes et la robe en lambeaux.

Lorsqu'on la mit à l'école, elle ne s'y trouva pas dépassée et sa turbulence ne l'empêchait pas d'aimer l'étude.

A ses heures de liberté, les jours de congé, elle continuait à courir les campagnes, regardant la nature avec une curiosité ardente et ravie.

A douze ans on l'envoya à La Louvière, ses parents jugeant qu'il était temps qu'elle fit «des études sérieuses».

L'invasion de 1914 la surprit alors qu'elle se trouvait en vacances à Marche.

Pendant quatre ans, farouchement, elle souffrit de n'être qu'une fille, de ne pouvoir partir, se battre, d'être trop jeune pour faire quelque chose, pour prouver combien elle aimait son pays.

Après la guerre, Marie-Louise avec sa nature trop indépendante ne peut accepter la vie de jeune fille de la bonne bourgeoisie de petite ville, confinée, dans l'attente d'un mari : active de corps et d'esprit, elle va à la chasse, s'exerce aux sports. Elle part en Suisse et connaît l'ivresse de la difficulté vaincue en y faisant des ascensions; l'hiver, ce sont les joies du ski.

A vingt ans, elle décide de servir, de ne plus être inutile. Elle veut faire des études et voir du pays. Elle part à Buenos-Aires, y conquiert un diplôme de dentiste, revient en Belgique, passe des examens pour faire valider ses diplômes étrangers et s'installe à Marche. La population de Marche n'a pas confiance en une femme et la clientèle est rare. Marie-Louise donc beaucoup de loisirs : la lecture les occupe. Elle se constitue aussi une discothèque importante qui lui permet d'écouter concerts et symphonies de ses musiciens préférés.

1928 la trouve installée à Bruxelles, mais elle retourne régulièrement à Marche soigner ceux qui lui ont fait confiance. Son cœur généreux lui faisait donner des soins purement gratuits à de malheureux indigents.

Elle travaillait durement, mais chaque soirée lui apportait le délassement dans la compagnie de ses musiciens préférés. Souvent aussi, quand tout était calme, une heure de marche rapide dans les rues désertes lui rendait l'équilibre physique.

Tout cela ne l'empêchait pas de s'intéresser vivement à l'histoire de son temps.

10 mai 1940. Dès la fin de la matinée, les premiers réfugiés arrivaient à Bruxelles. Elle courut à la gare et là prodigua non seulement des paroles de réconfort mais acheta du pain pour ceux qui avaient faim et donna du lait aux petits enfants. Elle ramena chez elle les plus malheureux, les installant, qui dans son lit, qui sur son divan, ses fauteuils, ses tapis. Chaque matin, elle charge de victuailles ceux qu'elle a aidés la veille : la prochaine étape sera moins cruelle pour eux.

Une fois les Allemands à Bruxelles, elle part à bicyclette vers Marche avec des provisions et du linge. Dans les villages, elle s'arrête, parle, réconforte les uns, donne des conseils aux autres, partage ses provisions.

Après la capitulation, quelle que fut sa détresse, elle savait qu'elle allait participer cette fois à la défense de la Patrie

LA FEMME BELGE DANS LA RESISTANCE

par Claire DUYSBURGH

envahie. La guerre n'était pas finie, Marie-Louise décida de se jeter dans la mêlée, de tout son cœur, de toutes ses forces.

Très vite, elle fut en contact avec les mouvements de résistance.

Elle leur transmit, jour après jour, les renseignements recueillis durant ses tournées en bicyclette ou reçus de ses amis. Sous l'indicatif Col : 06, elle parvint à donner au service Zéro maints renseignements qui furent de la plus grande utilité. Elle fut ainsi «un des agents les plus précieux de la première heure».

Au début de 1941, elle décida d'abandonner son métier de dentiste, trop absorbant, pour se consacrer toute entière à ses activités secrètes. Le jour, elle courrait les routes pour récolter des renseignements, le soir elle collaborait à la rédaction de la *Libre Belgique*. Mise en rapport avec les dirigeants de ce journal clandestin aux prises, à ce moment, avec des difficultés matérielles presque insurmontables, elle trouva un imprimeur, un papier, un chauffeur et un camion de la Gestapo pour faire le transport du papier et des imprimés.

Une vie débordante commença pour elle. Le samedi et le dimanche, elle les passait à l'imprimerie, elle y travaillait à diriger une plieuse, à compter les paquets de journaux à distribuer en gros. Le lundi matin, avant l'arrivée des ouvriers, elle arrivait avec le camion de la Gestapo et chargeait les journaux.

Un jour, tandis qu'elle surveille le chargement du camion, elle apprend du chauffeur que Von Falkenhausen va offrir un grand dîner à une série de membres de l'Etat-major allemand. Aussitôt, une idée germe : faire tenir à chacun des convives un exemplaire de la *Libre Belgique*. Les complicités sont facilement trouvées et le lendemain chaque officier, en dépliant sa serviette, y trouve un spécimen du journal clandestin. L'histoire nous dira jamais quelles furent les réactions du maître de maison et de ses hôtes.

Et les interrogatoires se multiplient; Marie-Louise s'ingénie à entraîner les Allemands sur de fausses pistes; quand ils s'en aperçoivent, ils lui font subir des tortures physiques. Mais pendant le trajet de la Gestapo à la prison, elle obtient des renseignements sur l'évolution de la guerre et, rentrée en cellule, les transmet à ses compagnes en se servant de la «téléphonie intérieure» (tuyaux de chauffage).

Le 24 juillet 1942, Marie-Louise Hennin quittait St. Gilles pour l'Allemagne. A Essen, elle retrouve des compagnes qu'elle a connues à St. Gilles. Sa parfaite connaissance de l'allemand fait qu'elle devient l'interprète des prisonnières. A une compagne de détention, elle confiera : «Le premier devoir d'une résistante est de se taire et de sauver son organisation par tous les moyens; mais a-t-elle terminé sa tâche alors? Non, elle en commence une nouvelle. Elle doit montrer à l'ennemi qu'elle reste fidèle à son idéal et lui prouver que détention ne signifie pas esclavage. Elle doit aussi aider ses compagnes à conserver un bon moral, leur faire adopter une attitude digne, protéger les jeunes et les faibles, saisir toutes les occasions pour leur retrémper l'âme.»

Pour ce nouveau «métier» qui la passionne, Marie-Louise avait abandonné son nom et décidé que, pour tous, elle serait dorénavant «Colas».

Lors d'un voyage à Marche, elle apprit qu'un avion anglais avait été descendu et

que ses occupants étaient cachés dans une ferme. Personne n'ose les conduire à travers le pays. Elle osera et ce fut encore ici le début d'une nouvelle activité : elle offrit désormais sa maison aux lignes d'évasion en quête d'abris pour les aviateurs alliés descendus en Belgique et prêts à rentrer en Angleterre.

Le 4 novembre 1941, à 6 heures du matin, les Allemands vinrent arrêter Marie-Louise Hennin.

Ses compagnes de captivité se souviennent l'avoir vue, au lendemain de son arrestation, grande et forte, le teint clair; les yeux brillants, attendant son tour de sortir de la cellule pour aller faire «la promenade» dans un triangle grillagé où elle était enfermée comme une lionne en cage.

Quelques jours plus tard à la Gestapo, son attitude et surtout l'expression étrange de ses lèvres frappent l'officier qui «interroge», elle avait l'obstination terrible d'une femme prête à tout sacrifier plutôt que de rien avouer. Après que les coups eurent cessé, elle s'inclina gravement, comme si on venait de lui faire un insigne honneur : elle était couverte d'échymoses, la lèvre tuméfiée, la main écorchée, les dents cassées.

Mais elle n'abdie pas. Son activité, dit, entre autres : «Pour vous combattre, j'ai fait le sacrifice de tout ce que je possède. Je ne regrette rien, et si vous me libérez, je me remettrai entièrement au service de ma Patrie.»

Après quatre heures de débats, le jugement rendu : condamnée à mort. Dans les caves où, menottes aux mains, Marie-Louise Hennin est conduite, elle est en présence de celui qui, sous la torture, a «donné» toute l'équipe : elle va à lui, l'embrasse en signe de pardon et lui donne sa ration de pain.

Elle refuse de signer son recours en grâce.

Le 8 janvier, elle fut invitée à remplir elle-même son «Lebenslauf» comportant vingt-sept questions.

Voici ce que nous y trouvons :

24^e question : Pourquoi êtes-vous punie? Avouez-vous le fait qu'on vous reproche? Réponse (de la main de Marie-Louise) : Pour avoir servi fidèlement ma Patrie (en Allemagne cela s'appelle «Trahison»).

25^e question : Dans quelles circonstances et pour quelles raisons avez-vous commis ce fait? Réponse : Pour ma Patrie.

27^e question : Voulez-vous reprendre votre ancienne profession ou bien comptez-vous en entreprendre une nouvelle et laquelle? Réponse : Si je devais être libérée, je me mettrai premièrement à la disposition de ma Patrie et ensuite je reprendrais l'exercice de ma profession.

Le 9 juillet 1944, dans la matinée, ses bourreaux la faisaient sortir de cellule pour la décapiter, l'obligeant à tourner la face vers le ciel.

Une autre encore : Suzanne Reichert.

La raison de vivre de Suzon (comme nous l'appelions familièrement) a été «Servir» dans le sens le plus pur, le plus élevé.

Dès 1941, au moment précis où la Résistance prenait corps, elle mettait sa maison à la disposition du Front de l'In-

prisonniers allemandes de droit commun.

En Allemagne comme à St. Gilles, chaque matin, avant l'arrivée des gardiennes, elle lançait son chant du «Réveille matin», puis notre *Brabançonne* et y ajoutait quelques mots d'encouragement. Elle obtint la permission de diriger, chaque soir, la prière en commun. Avec habileté, elle truffait le texte religieux des nouvelles de la guerre recueillies pendant le jour.

Un de ses chefs a croqué de façon magistrale la grande figure de Suzanne Reichert, «La Souris» dans la Résistance.

Il dit :

«...Il y a aussi la Souris. Ça, c'est une bourgeoise. Elle occupe avec sa mère et sa sœur, dans les quartiers riches, une très belle maison, tapissée de livres. La Souris est artiste, à ses heures perdues. Elle peint d'adorables motifs de bois et de porcelaine. Mais elle est «de gauche» ardente, et antinazie avec féroce. C'est nous qui l'avons appelée la Souris, parce qu'elle est toute menue, et rapide, et qu'elle glisse sur les parquets, plutôt qu'elle ne marche. Toujours à l'affût des nouvelles et, grâce à ces relations innombrables, toujours riche en informations sûres. Et toujours prête à rendre service. Elle nous ouvre sa maison où nous tenons des réunions conspiratives. Au milieu d'une séance, la porte s'ouvre et la Souris apparaît, les bras chargés d'un plateau où fume un thé exquis. Il y a des biscuits, des gâteaux, des cigarettes et, aux jours fastes, des cigares d'avant-guerre. Les illégaux font plat net. Ils mangent sans la moindre discréption. Un illégal a toujours un tout petit peu faim. Les émotions, ça creuse. La Souris nous met en rapport avec d'innombrables patriotes. Circuits de l'illégalité. Les hommes de bonne volonté se tendent une main fraternelle...»

Après lecture de l'acte d'accusation, elle dit, entre autres : «Pour vous combattre, j'ai fait le sacrifice de tout ce que je possède. Je ne regrette rien, et si vous me libérez, je me remettrai entièrement au service de ma Patrie.»

Après quatre heures de débats, le jugement rendu : condamnée à mort. Dans les caves où, menottes aux mains, Marie-Louise Hennin est conduite, elle est en présence de celui qui, sous la torture, a «donné» toute l'équipe : elle va à lui, l'embrasse en signe de pardon et lui donne sa ration de pain.

Elle refuse de signer son recours en grâce.

Le 8 janvier, elle fut invitée à remplir elle-même son «Lebenslauf» comportant vingt-sept questions.

Qui eût pu, à l'époque, se douter que derrière la façade d'une habitation apparemment paisible, tout près d'un jardin où l'on récoltait des fruits pour les confitures et des légumes pour les conserves, se dissimulait un lieu de concentration de la Résistance, une officine de faux documents d'identité et un arsenal où le matériel attendait le moment d'entrer en action?

Suzon diffusait aussi très largement la presse clandestine, ce soutien moral de notre population.

Allant encore et toujours de l'avant pour libérer son pays, elle sert d'agent de liaison entre la Belgique, la Hollande et la France par le truchement d'une ligne de renseignement et d'action; elle aide à assurer le passage d'hommes en Hollande, en France et en Suisse.

Suzanne Reichert fournit de précieux renseignements militaires à ses chefs et donne, entre autres, des indications précieuses sur le camouflage d'un champ d'aviation, non loin de l'endroit où elle a installé son refuge; deux jours après nos alliés reconnaissaient les lieux.

Le besoin impérieux de protection qui caractérisait Suzon la poussait à organiser, avec la complaisance d'un facteur patriote, la subtilisation de lettres adressées à la Gestapo. Avec des hauts-le-cœur, quelles ignominies ne découvrit-elle pas dans ce courrier porteur de dénonciations

honteuses, mais quelle satisfaction pour notre Souris de faire son office en avertissement aux candidats à l'arrestation.

Qu'importe pour elle les risques qu'elle court, habitant à 50 km à peine du Résidence Palace, bastion allemand : la filature éventuelle, les «surprises» des visites chez les personnes qu'elle avertit.

Enfin, en 1943, au moment où l'horizon s'éclaircit, des films parachutés par l'aviation anglaise sont projetés à plusieurs reprises chez elle. La vision sur un écran de fortune du débarquement des troupes en Afrique et en Sicile affermit les espoirs des assistants, et le produit des entrées assure des ressources aux maquisards, chaque jour plus nombreux.

Tout ce travail, elle l'accomplit avec sérénité et fermeté jusqu'au matin du 2 mars 1944 où, à la suite d'une dénonciation, on vint l'arrêter chez elle.

Le 2 mai déjà, elle quittait la Belgique pour Scheveningen et, le 29, elle était transférée au camp de Vucht, puis à Utrecht.

En septembre, envoyée en Allemagne, elle fut incarcérée successivement à Anrath, Dusseldorf, Ziegenheim et Fülsbüttel, près de Hambourg; c'est là que le 21 mai 1945 nos alliés la délivrent.

Au long de ses quinze mois de captivité, inlassablement, Suzanne Reichert résiste avec la même ardeur à l'opresseur, elle sabote systématiquement tous les travaux qu'on lui commande d'effectuer. A toutes les vexations et les mauvais traitements, elle oppose une méprisante et froide ténacité.

Une famille à citer en exemple : les D...

Père, mère, les deux filles agents de renseignements, distributeurs de journaux clandestins, passeurs d'hommes.

D'aucuns se souviendront de Dédé. Elle avait dix-sept ans à peine qu'inlassablement, malgré les craintes de ses parents à lui voir confier une mission aussi dangereuse, elle entreprit le passage des hommes. Elle s'en allait par les routes de Belgique en France, organisant les voyages, l'esprit toujours en éveil.

Sa jeunesse, son regard d'enfant et sa voix douce en imposaient cependant; elle savait commander lorsqu'il s'agissait de mettre ses hommes sur la route d'Angleterre. De ses randonnées, elle ramenait toujours des renseignements utiles. Un jour qu'elle «remontait», on lui pose la question : «N'éprouves-tu pas trop de difficultés avec les Allemands?» Réponse : «Mais non, qui pourrait croire que je suis capable de faire cela et puis de leur donner le change.»

Sa sœur, Lily, élève-infirmière à l'hôpital St. Pierre, menait de front ses études et son activité clandestine. Elle aussi, un sourire ironique au coin des lèvres et les yeux moqueurs, «roulait» l'ennemi.

Le 11 août 1942, les Allemands firent irruption à leur domicile à Uccle : père, mère et Dédé furent arrêtés.

Malgré le danger plus grand encore qu'elle courrait, Lily redoubla d'ardeur car, disait-elle, il faut continuer comme s'ils étaient là : renseignements, courrier, recherche des aviateurs à évacuer, rien ne l'arrêtait.

Que ne risquait-elle pas chaque fois qu'elle portait, à St. Gilles, des colis de vivres pour les siens, d'autant plus qu'elle parvenait toujours à camoufler des messages et restait ainsi en contact permanent avec eux.

(Suite page 6).

La Femme Belge dans la Résistance

(Suite et fin de la page 5).

Plusieurs alertes sérieuses, cependant, mais elle a toujours pu échapper et, avec l'inlassable obstination de ceux de sa race, elle continua à servir son Pays.

En 1943, sa mère fut libérée au moment où son père et sa sœur partaient pour l'Allemagne.

Mme D... reprit immédiatement le travail avec Lily, « Michou » dans la Résistance.

Vers la fin des hostilités, notre jeune héroïne, échappée de justesse à l'arrestation, arriva saine et sauve en Angleterre où elle se mit à la disposition des Alliés. Pendant ce temps, sa courageuse mère poursuivait silencieusement son œuvre de patriote résistante.

Et « Emilie » du Service Luc-Marc !

Sous des dehors de modeste commerçante, elle cachait une énergie farouche de patriote à l'affût de servir.

Dès 1941, sa maison fut le refuge des illégaux et servait aussi de boîte aux lettres. Tous ceux qui l'ont connue se souviennent de son accueil maternel et de sa généreuse hospitalité, à laquelle elle n'hésitait pas à consentir de lourds sacrifices matériels. Qu'importe, le pays avant tout. Lorsqu'il fallut trouver un P.C. pour le service, elle n'hésita pas à mettre sa maison à la disposition du chef de service.

Arrêtée, elle fut en captivité aussi fière et digne qu'elle avait été décidée pendant le combat.

Prête à tous les sacrifices, elle glissa à la compagne qui fut arrêtée en même temps qu'elle à son domicile : « Tâche de t'en tirer, je prendrai tout sur moi, moi je ne laisse rien derrière; toi, tu as ta maman. »

En voici quelques autres encore :

Leonardine Oury, de Liège. Collaboratrice dévouée de son mari, Martin Gyselser, qui fait paraître le journal clandestin « La Meuse » (octobre 1941), il ne fallut pas longtemps pour que cette feuille, typographiquement très soignée, atteigne un tirage élevé. Arrêtée en 1942, elle mourut à Bergen-Belsen le 16 mai 1945. Son mari, fusillé à Liège, en mai 1942, n'a pas vu, comme elle, la chute d'Hitler dont il disait : « Comme tous les tyrans, Hitler n'espère gouverner que par la division du peuple. Il a une peur atroce de l'union des opprimés, du regroupement de toutes les forces hostiles à son régime barbare. Il sait que notre regroupement, notre coûte-à-coûte déculpiera notre confiance dans la victoire et dans l'action. »

Florence Deprez, femme du Dr. Berthau, a partagé toutes les activités de celui-ci. Il était chef de section dans la Résistance armée, fournit des renseignements précieux concernant les champs d'aviation ennemis et les bases stratégiques importantes, aida et soigna des parachutistes alliés à Eghem. Ils furent tous les deux arrêtés le 20 janvier 1942. Florence Deprez est libérée par les Russes à Richlen, venant de Ravensbrück, sa trace se perd le 15 avril 1945. Comme son mari, elle avait été condamnée à mort le 22 septembre, à Bonn, où leur conduite fut admirable.

Cécile Piller, dite Cilia, fut membre du groupe *Vrank en Vrij* depuis sa fondation en septembre 1940. Outre la publication de ses « écrits excitateurs », le groupe *Vrank en Vrij* sauva un grand nombre de réfugiés de l'exil en leur fournissant toute l'aide nécessaire. Arrêtée le 2 sep-

tembre 1943, Cilia avait été une distributrice d'élite et un agent de liaison de premier ordre. Courageuse autant que fine, joignant l'intuition à l'intelligence, elle fit preuve, dit son chef, « d'un sentiment du Devoir vraiment digne d'éloges. » Cilia disparut en Allemagne.

Marthe Goffin fut une collaboratrice vaillante de la Résistance. Elle était aussi dévouée que désintéressée et continua à assumer les tâches les plus périlleuses malgré l'arrestation de ses chefs avec lesquels elle était en rapport direct. Le 10 mai 1942, elle eut l'audace de déposer une couronne de fleurs, au nom de la *Voix des Belges*, sur la tombe du Soldat inconnu. Elle fut arrêtée le 22 juin suivant. Indifférente aux tortures qui lui furent infligées, elle garda obstinément les lèvres closes jusqu'à sa disparition dans un camp d'extermination, à l'aube de la Victoire : on la vit pour la dernière fois à Mauthausen le 9 mars 1945.

Anna Baudewyns. Résistante depuis 1940, elle était assermentée à un groupement reconnu depuis 1942 et fut d'un dévouement inlassable tant comme agent de liaison que comme distributrice de divers journaux clandestins. Arrêtée le 3 février 1944, déportée en Allemagne le 5 septembre, elle mourut en Suisse, sur le chemin du retour, en septembre 1945.

Jeanne Goldsobel. Au mois de juin 1940, c'est chez elle que s'était tenue la première réunion clandestine des Etudiants Socialistes Unifiés de l'Université Libre de Bruxelles. D'autres réunions suivirent, qui eurent pour but la préparation, la rédaction, l'impression et la distribution de tracts, feuilles volantes, etc., édités dans le cadre du *Rassemblement National de la Jeunesse*. « Janine » a laissé le souvenir d'une activité débordante qu'elle avait, disait-elle, trois fois raison de s'imposer : comme patriote, comme israélite et comme adepte du libre examen. Elle disparut le 22 octobre 1942, à Auschwitz, venant de Ravensbrück, où elle avait été déportée trois mois après son incarcération à St. Gilles.

Hélène Pilatte, infirmière. Elle se consacre de toutes ses forces, malgré la surveillance des Allemands, aux secours et aux soins à apporter aux membres de la Résistance. Elle mourut au camp de jeunesse de Ravensbrück, quelques jours après y avoir été transférée, en janvier 1945.

Laurette Demaret, âgée de vingt-trois ans en 1944, membres du M.N.B. Ayant perdu son père dans un bombardement allemand en 1940, elle fut des premières organisations anti-nazies. Arrêtée au cours d'une rafle, elle parvint à se faire libérer... et reprit au plus tôt la lutte. Mais l'ennemi veillait, elle frôla une nouvelle fois l'incarcération. Le 27 août 1944, en auto, avec trois compagnons, cherchant à fuir un piquet d'auxiliaires, elle alla se jeter sur un contingent de la Wehrmacht. Mitraillée, pour ainsi dire à bout portant, la petite troupe se défendit courageusement, mais en vain. Laurette n'eut que le temps de décharger son revolver avant de tomber.

Céline Collin. Citation : « Une des plus radieuses figures du maquis des Ardennes au combat. Jeune fille d'une intrépidité peu commune, courrielle, diligente, pourvoyeuse en vivres des « baraquiers », avait multiplié les missions pleines de périls et les coups d'audace, sauvant maints réfractaires... » Le soir du 8 septembre 1944, revenant de porter un message à un chef de camp, elle rentrait chez elle dans une voiture transportant des munitions. Au village de Marcouray, l'auto se trouva devant un tank allemand qui ouvrit le feu sur la voiture. La jeune fille fut atteinte de plusieurs balles et expira peu après.

Henriette Van Belle, « Tante Henriette », comme toutes l'appelaient, a cinquante-sept ans. Dès le début de la guerre, elle se dévoua aux soldats blessés. En même temps, elle s'occupa d'évasion et de renseignements. Elle fut arrêtée le 28 février 1942, présumée coupable de résistance et déferée au Tribunal du Peuple de Berlin, elle créa l'œuvre d'entraide aux Prisonniers politiques et ayant droit d'après-guerre et, modèle de civisme, malgré des sévices, refusa courageusement tout travail. Fière, droite, sensible, se garant du cafard qui tue, bravant l'ennemi avec le sourire, attendant sereinement la mort quasi-certaine, elle donnait généreusement son cœur et forçait l'estime et l'admiration de tous. Elle mourut à Ravensbrück, le 27 mars 1945.

D'autres femmes, d'autres encore ont lutté à l'égal des hommes, pour recouvrer le bien le plus précieux entre tous : la liberté.

A côté de ces figures qui rayonnent entre toutes, il y eut celles, si nombreuses, anonymes, modestes, mais dont le travail obscur fut des plus efficaces.

Et que dire de toutes ces courageuses : épouses, filles, mamans, qui ont soutenu, réconforté, aidé même les leurs, combattant dans l'ombre, sinon qu'elles furent les rouages invisibles mais indispensables de l'immense machine libératrice.

Mars 1953.

CLAIREE DUYSBURGH

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX A ETE DECERNÉ A UN AUMONIER BELGE RESISTANT

Bruxelles (F.M.A.C.). — Le Père Dominicain Georges Pire, lauréat du Prix Nobel de la Paix 1958 pour ses activités en faveur des personnes déplacées, est titulaire de nombreuses décorations belges à titre militaire.

Le Père Pire était aumônier de l'Armée secrète belge. Il fut également un membre actif des réseaux opérationnels et de renseignements de la résistance clandestine pendant la deuxième guerre mondiale.

ENQUETE SUR LA DEPORTATION ET LA RESISTANCE

Une réunion des correspondants départementaux du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale a eu lieu à Paris le 3 janvier. La séance du matin a été consacrée à l'établissement d'une statistique de la Déportation, et celle de l'après-midi à l'élaboration d'une chronologie de la Résistance.

Les rapports introductifs de M. Henri Michel ont donné lieu à des échanges de vues entre les cinquante délégués régionaux présents et quelques membres des Commissions Nationales.

L'originalité et les difficultés de la tâche ont été également mises en lumière, ainsi que les méthodes à suivre, différentes de celles que la loi impose à diverses administrations.

Malheureusement, pour des raisons diverses, le Comité d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale manque encore de correspondants pour certains départements : Ain, Basses-Alpes, Cher, Doubs, Hérault, Loir-et-Cher, Loire, Meuse, Oise, Saône-et-Loire, Haut-Rhin, Haute-Savoie, Vienne. Il lance un appel aux anciens résistants et déportés et aux professeurs d'histoire pour que puisse être menée à bien partout une tâche peu facile certes, mais passionnante.

Cercle de l'A.D.I.R.

VEILLÉE DE NOËL

Afin d'accueillir toutes celles qui pouvaient se sentir esseulées le soir du 24 décembre 1958, l'A.D.I.R. a eu, en cette fin d'année, l'heureuse pensée de réchauffer les coeurs de quelques-unes. « Voix et Visages » annonça, en novembre, cette initiative.

Pour la veillée, le Foyer avait pris un air de fête très Noël avec ses sapins poudreux, ses guirlandes argentées, ses feuilages illuminés. Mme Ferrières, Mme Boumier, en maîtresses de maison parfaites, avaient prévu un copieux et excellent souper par petites tables. Un don de vin et champagne compléta l'ambiance sympathique. Conversations animées et... quelques souvenirs des Noëls captifs furent évoqués, mais l'esprit bien français tout en gardant sa note sentimentale, su faire ressortir les scènes cocasses ou drôlatiques, ce même esprit qui nous aida à soutenir notre moral au camp. Le souper se termina évidemment par des chansons dont l'animatrice vocale fut Mme Maspéro.

G. R.



GALETTE DES ROIS

« J'aime la galette,
Savez-vous comment ? (air connu)

Eh bien ! pour nous... c'est en compagnie des camarades et amies de l'A.D.I.R.

Nous étions, le 25 janvier, environ 70 à l'assurer et à nous le prouver mutuellement.

Groupées par petites tables dans notre coquet foyer (j'espère que vous le connaissez toutes !) ou allant et venant vers le buffet, nous avons dégusté, outre la galette, de délicieuses pâtisseries faites des mains de plusieurs camarades aussi généreuses que bonnes pâtissières. Et de menus cadeaux marquèrent l'honneur des « reines » différentes. Le tout dans l'atmosphère de cordialité qui est toujours la nôtre.

Merci encore aux organisateurs et animatrices, grâce à qui ces indispensables contacts sont maintenus.

M. LANSAC.



LA BIBLIOTHEQUE DE L'A.D.I.R.

Quoi de plus agréable qu'une heure de délassement en lisant un livre de son choix ?

Comment choisir parmi tous les volumes parus sur l'histoire de la guerre, sur la déportation ?

Vous êtes tentées par les derniers romans parus exposés à la devanture des libraires.

Récris de voyages, vie de grands hommes ou de personnages célèbres, tout cela vous pourrez le trouver dans votre bibliothèque et j'espère que vous viendrez nombreuses y puiser le lundi de 14 h. 30 à 17 h. 30.

G. CAUBRIERES.



VIE DE NOS SECTIONS

Section de Metz

Le 15 décembre dernier, Mme François, notre déléguée, réunissait les adhérentes de sa section autour d'un arbre de Noël. La décoration de la salle avait été faite par Mmes Hennequin et Cuiluiko qui avaient, aussi, illuminé le sapin de Noël.

Le déjeuner groupa bon nombre de nos adhérentes et d'autres camarades, au cours de l'après-midi vinrent se joindre à nous, soit au total 27 personnes. Si l'on pense que le déjeuner de septembre 1957, qui groupait 7 camarades seulement, constitua la première réunion de la région depuis la Libération, on comprend l'empressement et la joie de toutes celles qui étaient restées isolées depuis leur captivité.

La distribution des cadeaux de l'arbre de Noël fit la joie des unes et des autres, notamment de Sœur Marie-Urbain, supérieure d'un hôpital de Metz, qui reçut une magnifique paire de boucles d'oreille pour égayer sa cornette !

Nous avons eu le plaisir de recevoir des camarades de Jœuf : Mmes Tourman et Kabjen de Moyeuvre, Mme Stabile d'Hagondange, Mme Wonner, accompagnée de son mari, venus malgré le mauvais temps.

L'atmosphère était toute cordiale et sympathique. Des projets ont été ébauchés pour l'été : excursion dans les Vosges où on aimerait retrouver les autres camarades de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et de la section de Strasbourg.

Nous espérons que cette section toute nouvelle, va continuer à être aussi vivante et animée, grâce à la collaboration de toutes et au dévouement de sa déléguée et nous souhaitons y accueillir celles de nos adhérentes qui n'ont pu, jusqu'à maintenant, se joindre à nous.

A. E.

Section du Puy-de-Dôme

Le dimanche 11 janvier 1959, malgré un froid rigoureux, nous nous sommes retrouvées à Royat chez une de nos camarades, Mme Lopez. Un excellent déjeuner nous attendait et une ambiance fort sympathique ne tarda pas à régner, de nombreux souvenirs furent évoqués.

Nous avons vivement regretté d'être moins nombreuses, 18 seulement, ce qui représente un minimum pour notre Section.

Beaucoup de nos camarades, hélas, avaient été empêchées de se joindre à nous étant malades, ou ayant des obligations familiales s'étaient excusées. Ce sont Mmes Doucet, Dissart, Charrain, Bellostat, Guillaume, Guérin, Gathier, Hubert, Fayet, Michelin, Labussière, Retru, Touche, Tardif, Vanier, Pancerzynski.

Nous tenons à remercier particulièrement deux de nos camarades, Anne-Marie Klasen et Alice Peghaire qui n'avaient pas hésité à voyager une partie de la nuit pour se joindre quelques heures à nous, l'une venant de la Creuse l'autre du Cantal.

Nous espérons nous retrouver très nombreuses lors de notre prochain déjeuner qui aura lieu en avril et souhaitons une meilleure santé à nos camarades souffrantes.

Maguy DEGEORGE.

Section Parisienne

ARBRE DE NOËL 1959

Le dimanche 11 janvier 1959, supérieurement organisé par Marguerite Billard et Denise Come, l'arbre de Noël de la Section parisienne a eu lieu au Cercle militaire à Paris.

Cette réunion a été tout spécialement réussie par son entrain, sa gaieté et l'atmosphère de franche camaraderie... et la joie des enfants recevant, qui des arcs (é inquiétude des mères pour leurs biberons), des jeux de golf, poupées, etc. Il faut dire que les jouets étaient encore plus attrayants que les années précédentes. Quant à l'ambiance, elle fut créée d'embolie par le « meneur de jeux », les chansons qu'il fit reprendre en chœur, les concours de gonflage de ballons et ceux de « hulla hoop » qui mirent en joie par l'entrain des concurrents ou leur virtuosité. Encore avons-nous manqué un numéro sensationnel : Marguerite Billard et Anne-Marie Boumier s'étaient lancé un défi de « hulla hoop » et seul le manque d'assez grands cerceaux nous a privés d'une attraction aussi sensationnelle qu'imprévue ! Après tout, peut-être n'est-ce que partie remise... et un de ces jours ! (on frémît en pensant aux rapports de l'Assemblée générale !).

Le goûter réunissant 150 enfants a été très apprécié et s'est passé le mieux du monde. Nous ne pouvons toutes que remercier Denise Come et surtout Marguerite Billard et son mari pour tout le mal qu'ils se sont donné, mais les féliciter bien vivement pour cette parfaite réussite.

Nous avons eu le plaisir de recevoir, à cette occasion, la visite charmante d'une de nos camarades belges, de passage à Paris, qui, après nous avoir accueillies si gentiment à Bruxelles, a tenu à nous donner encore cette marque de sympathie.

M. LANSAC.



ANNONCE

Le Caroline-Club, dirigé par une de nos sympathiques camarades, serait heureux de vous accueillir, 21, avenue Victor-Hugo (16^e) (PASsy 60-26), pour ses tournois et parties libres de bridge, le mardi, jeudi, samedi et dimanche de 15 heures à 24 heures.

Les adhérentes qui désireraient participer à ces réunions, seront reçues amicalement, pour la première séance à laquelle elles assisteront. Des conditions spéciales leur seront consenties par la suite.

D'autre part, la même camarade nous consacrera sa soirée, tous les 3^e lundis de chaque mois, pour une séance qui aura lieu, à 21 heures, au Cercle de l'A.D.I.R.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le **DIMANCHE 1^{er} MARS 1959**, à 9 h. 30, **Salle du Musée Social**

5, Rue Las-Cases, PARIS-7^e (Métro : Solférino)

(En raison des élections municipales qui auront lieu le dimanche 8 mars et, en cas de ballottage, vraisemblablement dans beaucoup de départements, le 15 mars, nous avons été obligées de modifier la date de notre prochaine Assemblée générale. Celle-ci se tiendra le dimanche 1^{er} mars, à 9 h. 30, dans la salle du Musée Social, au lieu du dimanche 15 mars, ainsi que nous l'avions annoncé précédemment.)

Samedi 28 février 1959 : la cérémonie de la Flamme aura lieu à 18 h. 30. Rassemblement à 18 h. 15, musoir Champs-Elysées, avenue Marceau.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Nous rappelons aux adhérentes de l'A.D.I.R. que la permanence du Secrétariat social a lieu le lundi, de 14 heures à 19 heures et le jeudi, de 14 heures à 18 heures.

La permanence du lundi étant très chargée, nous prions celles de nos camarades qui le peuvent de venir le jeudi. Elles auront ainsi la possibilité de nous entretenir plus tranquillement.

DÉTAXE TÉLÉVISION

Les dispositions du décret 58-963 du 11 octobre 1958, article 10 (J.O. 243 du 16 octobre 1958, page 9489) subordonnent le droit à l'exonération de la taxe télévision, prévue désormais en faveur de tous les grands invalides, quelle que soit l'origine de leur infirmité, à certaines conditions de ressources et d'habitation, c'est-à-dire, ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (taxe progressive et taxe proportionnelle).

Ces conditions ne sont pas applicables aux ayants droit à l'exonération de la redevance pour droit d'usage d'un poste récepteur de radiodiffusion.

DEMANDES DE CURES THERMALES DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS POLITIQUES

Ces demandes doivent être adressées à M. le Directeur interdépartemental des Anciens Combattants. Doivent être joints à cette demande : un certificat du médecin traitant motivant la nécessité du traitement thermal et spécifiant la station choisie; une copie certifiée conforme du dernier certificat Modèle 15 ou de la notification de la pension avec le diagnostic.

Les intéressés doivent faire l'avance des frais. Ils seront remboursés sur demande adressée dans le délai d'un mois après la fin de la cure, sur présentation des factures de l'Etablissement thermal et du récépissé du billet de chemin de fer.

Les frais d'hébergement sont à la charge des intéressés qui peuvent, cependant demander une aide pécuniaire à l'Office départemental des Anciens Combattants dont ils dépendent, si leur situation matérielle le justifie.

A. ENGOUME.

Dimanche 1^{er} mars 1959 : Assemblée générale (Musée Social).

Ordre du jour :

- rapport moral, année 1958;
- rapport financier, année 1958;
- questions diverses.

Déjeuner : ainsi que nous l'avons fait l'an passé, le déjeuner traditionnel qui suit l'Assemblée générale aura lieu à 13 heures précises, au restaurant de l'Assemblée Nationale, rue de Bourgogne, où l'on nous a promis un menu soigné. Le prix en sera de 1.600 francs tout compris. Nous insistons pour que les camarades s'inscrivent à ce déjeuner le plus tôt possible. Nous aimerions, cette année, grouper les camarades par camp ou kommando; veuillez donc nous donner ces indications en vous inscrivant.

Elections : afin de se conformer aux statuts, l'Assemblée générale devra procéder à l'élection du tiers du Conseil d'administration. Les membres sortants sont, cette année : Mmes Bounier, Come, Oddon, Payen, Tillion (déportées) et Mlle Chevillon (internée).

Les membres sortants peuvent être réélus, mais toutes nos adhérentes ont la possibilité de poser leur candidature. Le cas échéant, elles se mettront en relation avec leurs déléguées régionales qui se chargeront de nous transmettre les candidatures qu'elles recevront.

N.B. — Il est bien entendu que, seuls, les membres actifs de l'A.D.I.R., c'est-à-dire étant à jour de leurs cotisations, peuvent prendre part aux délibérations de l'Assemblée générale et au vote.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Nicole, Marie, Claude, Monique, Michèle, Danielle, Jean-Luc font partie de la naissance de leur petite sœur Josiane, fille de notre camarade Mme Prellier et petite-fille de notre camarade Mme Billard. Vendôme, janvier 1959.

Francis et Philippe Monod, 18^e et 19^e petits-enfants de notre présidente-fondatrice Mme Delmas, Clermont-Ferrand, 20 décembre 1958.

DÉCÈS

Notre camarade Mme Belletreud est décédée. Prias, le 4 janvier 1959.

Notre camarade Mme Le Barazer a perdu sa belle-fille. Paris, mai 1958. N'ayant appris que récemment cette triste nouvelle, nous nous excusons de notre retard pour l'annoncer.

Notre camarade Mme Michelin a perdu sa belle-mère. Pérignet-les-Sarlières, novembre 1958.

Notre camarade Mme Mieu a perdu sa mère. Paris, décembre 1958.

Notre camarade Mme Parizot a perdu son mari. Saint-Désert, novembre 1958.

Mme Picavet, membre très actif de la Société des Amis de l'A.D.I.R., est décédée à la suite d'un accident. Paris, le 20 décembre 1958.

Notre camarade Mme Menez a perdu sa mère. Lille, 23 décembre 1958.

Notre camarade Mme Duverneuil a perdu son mari. Bordeaux, 8 janvier 1959.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE DE L'A.D.I.R.

Nous informons les adhérentes qui ne disposent plus de place sur leur carte pour y apposer le timbre-vignette 1959, qu'elles peuvent obtenir le renouvellement de cette carte :

- soit en apportant l'ancienne à l'A.D.I.R.;
- soit en l'envoyant à leur déléguée régionale qui en fera une expédition globale à l'A.D.I.R.;
- soit à l'Assemblée générale.

DECORATIONS

Par décret en date du 1^{er} décembre 1958 ont été promues Officier de la Légion d'honneur : Mmes Elie, née Quinton; Guyet Jacqueline; Martin, née Maupin Félicienne.

Ont été nommées Chevalier de la Légion d'honneur : Mmes Thevenet, née Berger; Leyenberger, née Bodeau; Bondor Alice; Baptiste, née Bonin Marie-Louise; Périon, née Boulard Lucie; Petro, née Brey Paulette; Capdevielle Marie; Toutin, née Chauvette Bérénice; Escouflie, née Dixier Francine; Dubuisson, née Duquesne Juliette; Lebordais, née Foltz Suzanne; Jahan, née Gressier Yvonne; Deniau, née Hacquel Marie; Huart Lucile; Hommel, née Lapeyre Germaine; Guyot, née Leprince Suzanne; Delavigne, née Loiseleur Joséphine; Guignard, née Mahé Simone; Maurel Micheline; Joyaud, née Russ Lise; Van Ryckeghem Lucienne; Vacher, née Joly Jeanne; Vachier Marcelline.

Rectificatif : le 11 novembre 1958, le mari de notre camarade Mme Joulian a été promu Officier de la Légion d'honneur. Nous avions annoncé par erreur et nous nous excusons, qu'il avait été nommé Chevalier.

Par décret, en date du 25 novembre 1958, la Médaille militaire a été concédée à Mmes : Fourcault de Pavant, née Colletaz; Rosselot, née Decourbez; Peignaud Gilberte.

La Croix de guerre avec étoile de vermeil a été attribuée à notre camarade Mme Andrée Patoux, le 5 novembre 1958.

A. D. I. R.

241, Boulevard Saint-Germain

PARIS-VII

C. C. P. Paris 5266.06

Le Gérant-Responsable : A. Postel-Vinay

Imp. Lescaret, 2, Rue Cardinale, Paris